

Une belle vitrine pour le Tramway

ÉREZÉE

Présentation de quelques dossiers phares entrepris sur la commune d'Érezée, parmi lesquels une mise en valeur de la gare du Tramway touristique de l'Aisne. Le bourgmestre Michel Jacquet fait le point.

Ces derniers mois, quelques dossiers communaux ont bien avancé à Érezée : plaines de jeux, espace partagé réfection de voirie, acquisition immobilière... On fait le point avec le bourgmestre Michel Jacquet

1. PLAINES DE JEUX ET MISE EN VALEUR DE LOCOMOTIVES HISTORIQUES AU TRAMWAY TOURISTIQUE DE L' AISNE (TTA)

Il s'agit sans doute de l'un des chantiers les plus visibles de ces derniers mois. La gare du Tramway touristique de l'Aisne (TTA), l'une des attractions phares de la commune, est actuellement mise en valeur. « On vient en effet d'y aménager deux plaines de jeux. L'une, accessible aux 0 à 6 ans. L'autre, plus grande à destination des enfants de + de 6 ans et pré-ados. Une plaine de jeux dont les jeux évoquent le thème du tramway, explique le bourgmestre. Une plaine de jeux sans doute accessible vers la

mi-juillet dès l'acceptation de Vinçotte. »

Cette mise en valeur du TTA s'accompagne également de la construction d'un vaste

espace, dans lequel certaines locomotives d'exception seront mises en vitrine.

« Dans cet espace seront exposés une ancienne locomotive à vapeur qui a circulé sur la ligne, mais aussi la fameuse voiture royale ainsi qu'un petit chasse-neige. Des éléments évocateurs d'une époque que nous voulions protéger et mettre en valeur », poursuit-il.

Ce double investissement se chiffre à environ 560 000 €, subsidié à hauteur de 360 000 € par la Région et de 100 000 € par la Province. Le reliquat étant financé par la Commune. Ce nouvel espace sera inauguré les 11 et 12 septembre, lors des prochaines Journées du Patrimoine.

Par ailleurs, les Communes d'Érezée et Manhay ont décidé de s'investir dans l'ASBL du TTA « pour garantir le patrimoine et pérenniser l'ensemble », souligne le



La grande plaine de jeux, et en arrière-plan, l'espace muséal, aménagés à la gare du TTA.

bourgmestre d'Érezée.

Témoin de cet investissement, le projet transcommunal de développement rural qui sera déposé conjointement dans les prochaines semaines par les Communes de Manhay et Érezée. « Il s'agira de la création d'une voie lente, longeant la voie du tramway, et qui reliera la gare du TTA jusqu'à Dochamps et son parc Chlorophylle. »

2. UN ESPACE PARTAGÉ ET UNE PLAINE DE JEUX AU HOME PHILIPPIN À AMONINES

Une petite plaine de jeux ainsi qu'un espace partagé (barbecue,...) viennent d'être aménagés en face du home Philippe à Amonines, dans le parc anglais. « Cet espace partagé vise à entretenir les liens entre les résidents et leurs familles lorsque celles-ci viennent en visite. En collaboration avec le CPAS, nous avons répondu à un appel à projet de la Région wallonne et obtenu un subside de 120 000 € pour un dossier dont le budget avoisine les 180 000 €. La plaine de jeux devrait être accessible prochainement dès l'acceptation par Vinçotte. »

3. RÉFECTION DU THIER - D' AISNE À MORMONT

Il s'agit ici d'un projet de réfection de voirie

entrepris dans le cadre d'un Plan d'investissement communal (PIC). « Il s'agit de rénover totalement jusqu'au coffre cette voirie d'accès au village de Mormont. Nous y placerons également trois aménagements de sécurité, de type chicane, pour ralentir la circulation à l'entrée du village. Nous prévoyons également du parking à proximité du cimetière. Nous avons aussi envisagé, dans un premier temps, de créer des trottoirs de l'entrée du village jusqu'à la place. Malheureusement, on ne disposait de l'espace public suffisant pour les réaliser. Nous réfléchirons donc dans un second temps à la réalisation de ces trottoirs, mais en concertation absolue avec les riverains », précise Michel Jacquet.

Ce chantier est estimé à 1,2 million d'€, avec un subside du PIC d'environ 600 000 €. Les travaux devraient débuter au printemps 2022.

4. DES LOGEMENTS AU PRESBYTÈRE DE MORMONT

À Mormont toujours, le presbytère doit être transformé en logements tremplins. « Des logements dont le loyer est partiellement remboursé aux locataires, à condition que ceux-ci s'installent à terme sur le territoire communal, explique le bourgmestre.

Ces logements seront exemplatifs en matière d'économie d'énergie et d'isolation. Il s'agit d'un dossier de 750 000 € déposé dans le cadre du Plan communal de développement rural (PCDR), pour lequel nous sommes toujours dans l'attente de l'acceptation définitive de la ministre de tutelle. »

5. UN PETIT ESPACE MUSÉAL ET LA FUTURE MAISON DES ASSOCIATIONS À LA FERME-CHÂTEAU DE SOY

La Commune d'Érezée dispose d'un accord de principe pour acquérir une partie de la ferme château de Soy, située derrière l'église du village. « Nous souhaitons en effet acquérir la propriété du corps de logis avec le projet d'y abriter la future Maison des associations de la commune, et les dépendances, en ce compris la petite tour classée où nous réfléchissons à l'aménagement d'un petit espace muséal abritant quelques souvenirs de notre commune (photos anciennes, rappels du passé...). On n'en est qu'aux balbutiements dans ce dossier et il faudra également trouver un modus vivendi avec les autres occupants privés de cet ensemble. Il s'agit d'une acquisition de 250 000 € que l'on espère subsidier via le PCDR », conclut Michel Jacquet.

JULIEN BIL



La Maison des associations d'Érezée devrait prendre place dans le corps de logis de la ferme château de Soy (à droite).